

Questions orales

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le gouvernement serait blâmé, je pense, s'il ne se donnait pas les moyens voulus pour évaluer le rapport de l'Office national de l'énergie en ce qui touche le dépassement des coûts estimés. Franchement, dans le cas du pipe-line pétrolier Alyeska, les coûts ont beaucoup dépassé les prévisions. Si la même situation devait se reproduire dans le cas du projet du pipe-line du Mackenzie, on pourrait réellement douter de la rentabilité de ce projet. C'est pourquoi le gouvernement a commandé cette étude. Je puis assurer au député qu'elle sera rendue publique et qu'elle sera mise à la disposition non seulement des députés, mais aussi de l'Office national de l'énergie s'il veut l'utiliser.

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'ASSURANCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK QUANT À LA
CONSTRUCTION DE LA TRANSCANADIENNE DANS LA RÉGION
D'EDMUNDSTON

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Je voudrais savoir si le ministre a obtenu un engagement ferme et irréversible du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour la reconstruction de la route Transcanadienne dans la région d'Edmundston, au coût initial de 8 millions de dollars. Je pose cette question, monsieur l'Orateur, afin de savoir si le ministre peut dire si cet engagement a été confirmé par écrit, d'une façon quelconque, et, dans l'affirmative, est-il prêt à publier ce document dans l'intérêt du public qui veut savoir comment sont dépensés ses impôts, et comment on est justement arrivé à cet accord?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, il me fait plaisir d'informer l'honorable député et la Chambre qu'effectivement, au cours de nos négociations qui ont conduit à la signature de l'entente de trois ans sur le développement du réseau routier du Nouveau-Brunswick, j'avais reçu des instances en vue d'une aide à l'amélioration à la route transcanadienne près d'Edmundston, et effectivement au cours de nos négociations nous avons convenu avec le gouvernement provincial que celui-ci se chargerait de cette partie de l'amélioration aux routes en retour d'une participation du gouvernement fédéral à d'autres tronçons du réseau routier de la province, dans le Nord et le Nord-est du Nouveau-Brunswick.

En ce qui a trait à la garantie, monsieur le président, je veux mentionner qu'il y a eu échange de correspondance entre moi-même et le premier ministre, M. Hatfield, et on me demande de communiquer ces renseignements. Je vais vérifier avec M. Hatfield, et s'il n'a pas d'objection, je ne vais pas moi non plus d'objection à rendre ces documents publics.

[M. Crosbie.]

[Traduction]

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

LES ENVOIS DE MAÏS AU GHANA

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, dont relève l'ACDI. Sait-il que l'ACDI a acheté quelque 20,000 tonnes de maïs au coût de \$2,340,000 pour revendre au Ghana, pour découvrir par la suite que le Ghana ne disposait pas des installations lui permettant de manutentionner le maïs en vrac? Cette situation absurde a entraîné l'achat additionnel de 160,000 sacs dans lesquels sera chargé le maïs...

Une voix: Des sacs de mesure métrique.

M. Murta: ... afin qu'il soit déchargé au Ghana, et le coût additionnel couvrira l'achat des sacs, les frais de surestimation au taux de quelque \$5,000 par jour...

M. Hees: Et la pelle qu'on y expédie.

M. l'Orateur: A l'ordre. On devrait chercher à obtenir des renseignements d'un caractère aussi détaillé au moyen d'une question inscrite au *Feuilleton* et peut-être par correspondance.

M. Murta: J'en arrive à ma question, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Provencher.

* * *

LES RESSOURCES

LE CÉSIMUM—LES MOTIFS DU REFUS D'UN PERMIS
D'EXPORTATION—LES MESURES DE PRÉVENTION DE LA
FERMETURE DE TANTALLUM MINES

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ou peut-être à son collègue le ministre sans portefeuille qui porte un intérêt viscéral au Manitoba. Suite à la question que je lui ai posée la semaine dernière, à savoir que des permis d'exportation de césium à l'URSS avaient été autorisés depuis sept ans mais non pas en 1976, le ministre a-t-il pris des dispositions à cet égard et peut-il indiquer quelles mesures ont été prises pour stocker le césium ainsi que pour promouvoir la recherche afin d'améliorer la qualité de ce métal, créant et maintenant ainsi des emplois non seulement dans l'Est du Canada, mais également dans nos régions manufacturières?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, si je me souviens bien, cette question s'adressait au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle concerne la délivrance d'un permis d'exportation d'une matière stratégique, soit le césium. Le gouvernement a décidé d'interdire la délivrance de permis d'exportation pour les raisons mentionnées. Quant à la deuxième partie de la question, à savoir si nous allons envisager la possibilité de convertir ce métal afin d'en faciliter l'exportation, je serais heureux de l'étudier.